



Relation de soins : 7 réflexes avant de dire « on arrête »

Volet 16 - Relation de soins · Sentinelle terrain

Bases juridiques pour le quotidien du médecin · Version août 2026

Objectif — Déclencher les bonnes vérifications avant qu'une situation banale ne devienne un problème juridique, clinique ou administratif.

Les réflexes

CADRE — Identifier si la relation relève d'un cadre public, privé ou mixte.

PARTIES — Savoir qui fournit la prestation et qui est juridiquement engagé.

DISCERNEMENT — Vérifier qui peut décider pour la prise en charge.

DILIGENCE — Le médecin ne garantit pas la guérison, mais une prise en charge conforme aux règles de l'art.

COLLABORATION — Les obligations du patient n'effacent pas les devoirs du professionnel.

RUPTURE — Une relation peut parfois prendre fin, mais sans abandonner une situation urgente ou créer une rupture dangereuse.

CONTINUITÉ — Organiser dossier, relais, prescriptions et information nécessaires à la suite.

STOP immédiat si...

- la relation est rompue dans un contexte d'urgence.
- personne ne sait qui assure le relais.
- le dossier ou les prescriptions indispensables restent bloqués.
- un patient est exclu uniquement parce qu'il est jugé « pénible » sans analyse du contexte.

Formule JurisMedX — Mettre fin à une relation n'autorise jamais à mettre fin à la continuité nécessaire.

Source de référence

Volet 16 · ASSM/FMH, *Guide pratique*, chap. 3.1.

Repère : déclinaison pédagogique du volet principal ; vérifier le cadre cantonal, institutionnel et clinique avant utilisation opérationnelle.